



Communiqué de presse

Date : Le 12/05/2022

Restitution des résultats de l'étude sur le télétravail des frontaliers franco-suisses

Le télétravail a été durant la crise sanitaire une partie importante de la vie d'une majorité de frontaliers franco-suisses. Au vu de l'importance de ce sujet, le GTE a décidé de mener une enquête sur ce thème en novembre 2021. Par ailleurs, le GTE a été contacté par l'Assemblée nationale pour recueillir des données sur le télétravail des frontaliers franco-suisses.

Parmi les 2400 répondants à cette enquête, on remarque la volonté des frontaliers franco-suisse de continuer à télétravailler même après la fin de la crise sanitaire. En effet, 93% d'entre eux se disent satisfaits ou très satisfaits par l'organisation en télétravail. 94,9% des répondants souhaitent continuer à télétravailler après la crise sanitaire.

7% des frontaliers interrogés n'ont pas télétravaillé. Ils sont représentatifs de secteurs d'activité pour lesquels cette organisation est impossible. Pourtant, pour tous ceux qui l'ont pratiqué durant cette crise, la tendance est claire : un meilleur équilibre entre vie privée et vie professionnelle, moins de trajet, respect de l'environnement, travail plus efficace et productif... Les arguments des travailleurs frontaliers sont nombreux pour justifier d'une volonté forte de poursuivre le télétravail au-delà de la date limite du 30 juin 2022.

Le Groupement transfrontalier européen, à l'aune des résultats de l'enquête et de l'enthousiasme des frontaliers, souhaite que ces derniers puissent être traités sur un pied d'égalité avec les travailleurs résidant en Suisse, et donc qu'ils puissent télétravailler au même titre que les résidents.

Pour une présentation complète des résultats de l'enquête ou pour toute information complémentaire, veuillez contacter le service communication du Groupement transfrontalier européen :

Manon Christen
Chargée de communication
04 50 87 52 91
m.christen@frontalier.com

Le Groupement transfrontalier européen est une association loi 1901, fondée en 1963 et présente tout le long de la frontière franco-suisse, à Annemasse, Thonon, Veigy, Saint-Genis-Pouilly, Pontarlier, Morteau et Rixheim. Son objectif est d'accompagner et de défendre les frontaliers franco-suisses, de la recherche d'emploi en suisse à la retraite. Ainsi, le Groupement transfrontalier européen possède de nombreuses compétences sur les problématiques fiscales, juridiques, sociales et d'emploi.